Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 45 (1937)
Heft: 2

Artikel: Les Bourla-Papey à Orny : extraits du Journal de l'intendant du château
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-35161

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

[8] Nous pouvons ajouter les volumes de la correspondance de Pictet de Rochemont et les Actes de la République helvétique (Aktensammlung), tome IX, le Registre secret du Petit Conseil du canton de Vaud, le Plumitif du Conseil d'Etat vaudois, le Bulletin officiel de la République helvétique, Dictionnaire Mottaz, D. H. S., la Feuille fédérale, etc.

Les Bourla-Papey à Orny.

(Extraits du journal de l'intendant du château.)

I

On connaît généralement l'insurrection des campagnards vaudois qui, dès le commencement de mai 1802, se levèrent sous la direction de Louis Reymond pour obtenir la suppression des dîmes. Elle a fait l'objet de différents travaux parmi lesquels le volume que nous avons publié en 1903 sous le titre *Les Bourla-Papey et la Révolution vaudoise.*

Un des centres principaux du mouvement fut Orny et La Sarra, et son inspirateur le citoyen Henri Potterat, juge de canton [1]. Le château d'Orny, propriété de l'ancien trésorier du Pays de Vaud, Charles de Gingins-Chevilly[2], fut le théâtre de nombreuses scènes de désordre que le représentant du propriétaire, l'intendant Reymond, relata dans son journal, resté inédit et qui renferme beaucoup de renseignements curieux au sujet de ces événements.

Un descendant de l'auteur de ce journal, M. Reymond, ingénieur, a bien voulu le communiquer à M. Nicolier, maître primaire supérieur à Villeneuve, qui en a extrait pour cette revue ce qui lui paraissait pouvoir intéresser le public. Nous les remercions bien vivement de leur obligeance.

Voici tout d'abord ce qui, dans le journal de Reymond, concerne d'une manière plus précise l'affaire des Bourla-Papey :

Mai 4. Les paysans se sont de nouveau armés et marchent tambour battant sur Lausanne. Eclepens a commencé. On nous raconte que tout le Pays s'insurge. On continue à planter les pommes de terre au pré de Chevilly. M. de Chevilly est à Orbe, le Cocher y est aussi.

Mai 5. Les insurgés ont pris les archives de Cottens. Un paysan a été blessé par les gardes du Sous-Préfet de Morges. Reymond est général des Insurgés. Une quinzaine d'hommes d'Orny a joint le Camp ce soir. Nous sommes dans la plus grande inquiétude.

Mai 6. Nous sommes dans un Cruel moment ; on brule les archives de Morges. Les insurgés ont pris deux Canons.

Mai 7. Monsieur part pour Berne. Les insurgés sont entrés à Lausanne, ils sont ressortis à l'instance des Français. Le Commissaire Kuhn [3] leur a remis le refus du Gouvernement à leur demande, on s'attend à de mauvaises Choses.

Mai 8. On a planté des pommes de terre, amené un peu de paille, embagagé un peu du plus précieux de la maison ; tout est en consternation, partout on brule les archives, notre tour arrivera surement ce soir ou demain. Le soir, on vient de m'annoncer que trois Particuliers sont venu demander celles de M. d'Eclépens. Christ a porté des nouvelles de Lausanne, qu'on voulait attaquer les Paysans.

Dimanche 9. Nous sommes consternés. A deux heures tout le monde d'ici se rend à la Sarraz. Les menaces les

plus fortes sont faites contre ceux qui ne partiront pas ; d'abord 4 L. d'amende et incendie des maisons. A 4 heures les archives de la Sarraz sont prises, à 6 heures Celles d'Eclépens sont aussi Saisies au Bruit du tembour et aux aclamations de vivent les Paysans. Nous avions Caché le vin en bouteilles au Jardin derrière l'Eglise. A 9 heures un grand feu Sur le Mormont nous éclaire et nous annonce que c'est les archives de la Sarraz et d'Eclépens qui brulent. Dans une heure Ce sera notre tour.

A 11 h. Voici la Bagare qui s'aproche. Je m'en vais faire mot à mot un résumé de cet affaire.

Potterat ex Juge de Canton, Chef, et Abram Gleyre son Lieutenant, Président de la Municipalité de Chevilly, s'avancent à la tête de passé 600 hommes armés suivis d'un Cortège d'au moins 200 femmes et Enfants au son du tembour dans la Cour du Chateau, et après avoir arrangué leur monde ils entrèrent dans le Chateau avec un attroupement aussi armé de 20 hommes, demandant des rafraichissements pour la troupe et du manger. Ce que je fis aussi promptement que possible afin de ne pas provoqué ce monde déjà Yvre de vin et de rage. Cela exécuté, on me demanda, comme le représentant de la maison, les titres des droits féodaux, des dimes et censes des trois terres d'Orny, Chevilly et Moiry et notamment la Lettre de Rentes que la Commune de Chevilly paya en 1790 en extinction de ses droits personnels comme focages et autres avec le rembours des intérêts perçus. Surquoi Je répondis que ces papiers étaient à Berne depuis passé 6 semaines, que le Propriétaire Monsr le Trésorier De Gingins faisait sa résidence à Berne que je n'avais point de pouvoir à transiger à cet égard, mais que vu les Circonstances je les priais d'accorder jusques au mercredi soir 12 pour que je puisse envoyer par exprès extraordi-

naire à Monsr le Trésorier leur réclamation et qu'il pût faire rentrer pendant ce tems les dits papiers. Là-dessus il y eu grande rumeur, les uns demandaient qu'ils fussent livrés de suite ou que ma tête en repondit, d'autres plus Calmes et moins Yvres disaient que je ne pouvois pas faire l'impossible. Enfin après bien des murmures il fut enfin Convenu que le terme par moi demandé seroit accordé, mais que jusques à son exécution la Colonne resterait entretenue aux dépens de la Maison. Ce dernier délibéré de la Colonne était Contraire aux intentions que j'avais manifestées en signant cet engagement et que les parties acceptantes avaient aussi aprouvées.

Glayre par un Contre Coup de sa Cruauté fut la cause que la Colonne ne s'éloigna pas sur le Champ. Il pouvoit être une heure après minuit quand cela fut conclu. Je me croyais en sureté, je prenais mes mesures pour faire parvenir à Monsr le Trésorier l'engagement que je venois de prendre en son nom, lorsque tout à coup je m'aperçois que les Corridors, la Cuisine, Chambre à manger, Vestibule, Cave même s'étoient remplis de Paysans Yvre. Ils commencèrent a m'insulter, me menacer, ma femme et les autres Domestiques. Ils me présentérent les uns la Bayonnette, les autres le sabre si je ne leurs remettois les papiers. Ils me poursuivirent depuis la Chambre à manger Jusques sur la terrasse avec la Bayonnette, je fus Contraint de m'évader pour un moment ; je fis appeler pendant cet intervale un des Domestiques, je lui remis les ordres nécessaires et il partit pour Berne le Lundi à 4 h. du matin. Toute la nuit les Domestiques ont été insultés, ménacés et même maltraittés ; diverses estampes ont été Cassées, une quantité de verres Cassés, volés ou enlevés. Ce train a duré jusques à environ midi. Il a fallu leur donner encore à boire et à manger. Dans toute cette

affaire ils nous ont bu 680 pots de vin, employé au moins 400 ℔ de pain. Fromage 150 ℔.

Ils ont tiré des Coups de fusils dans les Ecuries, Sorti un bœuf pour le tuer et deux ou trois moutons, enlevé le lard à la Cheminée et Cuit 3 Jambons — voilà le resumé du Dimanche au Lundi. Celui du Mercredi suivra en son rang.

Lundi 10. Mon Cousin alla a Yverdon informer Monsr Pillichody de Notre situation, il a couté pour Chevaux de voyage et dépense 6 L. 10 bz.

Mardi 11. Je suis allé à Yverdon Consulter moi-même Mr Pillichody sur le parti a prendre si les papiers n'arrivoient pas, dépensé 1 L. Les domestiques ont labouré à la Préverange pour les pommes de terre. Toute la nuit nous avons débagagé et les fils Allamand nous ont aidé. Le tout a été remis Chéz madame Juvet, L. Rochas, Fréd. Bonzon et mon beau-Père.

Le 12. Le Mercredi matin a 5 heures je me suis retiré à la Maison de Ville de la Sarraz et ma femme au Chateau d'Eclépens après avoir mis les scellés sur les portes et remis les Clefs à un Domestique pour les remettre au Commandant. J'avois aussi écrit une Lettre au Commandant Gleyre et une seconde à L'agent Pavillard.

Gleyre Commandant en Chef arriva à la Cour du Chateau à 9 h. du matin avec sa bande d'environ 200 hommes y ayant encore au moins 100 femmes et 100 enfants. Il fit Etablir des gardes pour que personne ne put entrer ni sortir. Après quoi il entra au Château. Mon beau-frère Jeannot Knebel lui remis la Lettre que je lui écrivois en lui présentant les Clefs et lui renouvellant Comme je le lui écrivoit que n'ayant plus dans cette maison de sureté pour moi j'avais pris le parti de m'éloigner. Glayre refusa les

Clefs et força mon beau-frère à ouvrir lui-même la Cave et à donner à boire et à manger à sa troupe. On était occupé à Cela lorsque sur les 10 heures du matin Henry Krebs, Domestique de Monsieur le Trésorier arriva. Il lui dit qu'il arrivait de Lausanne, que les archives y étaient arrivées à 8 heures du matin, qu'il les prioit de bien vouloir lui donner encore un peu de tems pour aller et venir de Lausanne qu'il en feroit accellerer le retour. On lui acorda encore 5 heures de tems, pendant lequel on ne Cessa de livrer a boire et a manger au insurgés. A deux heures après midi les Français arrivérent à La Sarraz et à trois heures et demi à Orny ou les insurgés étoient encore et qu'ils forcérent de s'éloigner [4].

Voici un Tableau éxact des dégats que les insurgés ont commis au Chateau d'Orny tant la nuit du 9 au 10 may que du 12 may 1802.

Verbal des dégats qu'a occasionné au Chateau d'Orny la Colonne d'insurgés commandée par Potterat et Gleyre, du nombre au moins y compris les femmes, Enfants, vieillards et infirmes de huit cent personnes la veille du Dimanche au lundi 9 et 10 et 12e May 1802.

Vin nouveau éxigé avec les bayonnettes	L.
500 pots à 5 bz soit	640.—
Bouché au moins 80 pots a 12 bz	96.—
Pain 500 ℔	75.—
Frais de voiture précipitée	8.—
Fromage 200 ℔ à 4 bz	80.—
Frais précipité	4.—
150 bouteilles cassées ou enlevées et 80 verres	60.—
170 tasses et gobelets en partie fayence fine et Porcelleine	20.—
Couteaux et autres petits services volés pour	20.—

Deux tableaux Cassés, un Cabaret et plusieurs autres ustensilles	50.—
15 pots de Lait	3.—
Seilles et seillons enlevés ou gâtés	3.—
pr. au moins 100 ℔ de viande de Cochon, grande partie Lard à 6 bz	60.—
Payé a des personnes qui se sont prêtées et aidées à desservir et surveiller	40.—
Le 12e may	
Livré encore 300 pots de vin à 8 bz	240.—
Pain 200 ℔	25.—
autres dégats faits pour au moins	50.—
monsieur a encore payé à différentes personnes pour Course et pr dépense la somme de	78.2
	L. 1552.2

Ce tableau a été dressé sans aucune éxagération.

Je suis revenu de La Sarraz à 4 h. J'ai fait dressé le verbat ci-dessus. Mr le Capitaine Binet avait pris possession du Chateau avec sa troupe. La Municipalité a refusé les vivres, pour ne pas faire Crier la troupe j'en envoye chercher à Orbe.

Le 13 may. Payé a un quiéteur pour incendie 10.—.

Monsieur est injurier de toute part. Les femmes d'Orny, au nombre de 25 commandées par celles de l'Agent Lafond armées de fourches, de perches et de massuës se sont portées sur la Maison Grangère. Un détachement français les a dispersées.

Le 16. Monsieur Binet est encore ici, rien d'intéressant que de mauvais propos.

Monsieur Binet est parti le 18e à 2 heures après minuit, il m'a fait des Bons pour ce que nous lui avons fourni. Reymond et Favre étaient présents.

(A suivre.)

NOTES

[1] Voir sur Potterat : Eug. Rochaz : *Un magistrat vaudois : Jean-Henri Potterat.* R. H. V. 1925.

[2] Voir sur C. de Gingins : Maxime Reymond : *Charles de Gingins-Chevilly, trésorier du Pays de Vaud en 1798.* R. H. V. 1928.

[3] Kuhn fut envoyé comme commissaire du gouvernement helvétique dans le canton de Vaud pour faire connaître la situation et réprimer la révolte.

[4] Il s'agit du capitaine Binet, de la 73me demi-brigade française, envoyé par le commandant de place Veilaude, à Lausanne, pour rétablir l'ordre à Orny.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Réunion d'été à Villeneuve, samedi 29 août 1936.

La grande salle du vieil Hôpital de Villeneuve, dont la voûte est sommée de l'Agneau portant la croix, n'a plus une place vide. Des regards experts examinent la soie ternie du drapeau de la Noble Abbaye des rubans bleus, les parchemins aux grands sceaux de cire, les gravures minutieuses qui font revivre le visage du vieux bourg. Sur tout cela, l'enchantement du soleil d'août.

M. Maurice Barbey, président, ouvre la séance en saluant les représentants des autorités communales, M. le syndic Bertholet et M. le professeur Faes, conseiller municipal, et les délégués des sociétés sœurs, dont la présence fidèle nous est un précieux encouragement. Notre vénéré doyen, M. William de Charrière de Sévery, qui vient de fêter son 90me anniversaire, est aussi venu, se souvenant qu'il descend d'un châtelain de Villeneuve.